



CONVOCAATION

DESTINATAIRES : MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

EXPÉDITEUR : Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière

OBJET : Séance extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous convoquer à la **séance extraordinaire** du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui aura lieu **le mardi 27 février 2024, à 19h30, à l'hôtel de ville d'Alma**, sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet et maire de L'Ascension de N.S..

Cette convocation est réalisée en fonction des règles stipulées par l'article 156 du code municipal du Québec.

En espérant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière

	But	Responsable
1 Mot de bienvenue		
2 Signification de l'avis de convocation		
3 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	
4 Municipalité de Saint-Gédéon - Demande CPTAQ - Marché public	Résolution	Nathalie Audet
5 Fonds régions et ruralité (FRR) - Adoption du rapport d'activités 2023 (au besoin)	Résolution	Alain Coudé
6 Affaires nouvelles		
7 Période de questions pour les citoyens		
8 Levée de la séance	Résolution	